nellement trois fois plus qu'un Anglois.

R. On ne veut pas diſputer ſur la proporrion; mais pourquoi y a-t-il une différence entre eux, car il en exiſte une? Le voici : Le François ne faiſant point argent de ſon bled, & ſon bled ne payant point la façon, il n'a que cela pour vivre; il ne cultive point de pommes de terre qui le nourriroient mieux, plus agréablement & a moins de frais. Voyez l'Allemagne, même l'Alſace & la Lorraine.

8°. *L'exportation renchérira le prix; mais cet avantage ſera d'abord plus particuliérement & plus directement pour le Propriétaire des terres que pour le manœuvre & le journalier qui ne hauſſera ſa main d'œuvre que petit à petit.*

R. Voilà la bonne objection; mais elle eſt réſolue par la démonſtration faite ci-deſſus de l'impoſſibilité d'exporter actuellement ſeulement un million de ſeptiers ou la 56e partie d'une recolte moyenne. Cependant on a évalué l'augmentation générale des prix à raiſon de cet enlevement à un quinziéme : ce qui coûte 14 d en coûtera peut-être 15 d & il y aura évidemment au moins un 30e. de travail de plus. Où eſt donc l'inconvénient?

9°. *Que le pain renchériſſe & que les marchands de bled aient des magaſins pleins & tout prêts à ſe vuider pour l'étranger, qu'une ſeule voix s'éléve indiſcretement, & crie : on travaille à nous ôter la ſubſiſtance; qui eſt-ce qui me répondra que ce premier inſtant de la terreur publique n'armera pas le peuple?*

R. Donnez une loi, le Magiſtrat répondra de tout : il punit ordinairement de mort ces ſortes d'indiſcrétions, puiſqu'on les appelle ainſi Mais conſiderons cet aſſemblage; le pain eſt renchéri, les magaſins des marchands de bled ſont pleins, tout prêts à ſe vuider pour l'étranger, & le peuple les brûle. Je ne crois point que cette marche ſoit naturelle; elle eſt contraire aux intérêts de ceux qui la tiendroient.

Je ſuis, &c.

DE NANTES, *le* 21 *Février* 1764.

Importation.

De Bilbao, par le Navire *le S. Joſeph & le S. Vincent* de Bilbao, , du port de 70 tonneaux, Capitaine François Urgui-ſo, 10, 097 ℔ de laine; 2000 citrons verts.

De Marſeille, par le Navire *le Sage* de Granville, du port de 200 tonneaux, Capitaine le ſieur le Cerclé, 282000 ℔ de ſavon; 37 piéces d'huile d'olive; 1181 ℔ de noix de galles; 176 ℔ de riz; 1200 ℔ de raiſin; 350 ℔ de figues; 3488 ℔ de manne; 1488 ℔ de ſouffre; 2252 ℔ de verdet; 11480 ℔ d'alun; 592 jujubes; 42 ℔ d'éponges; 3456 ℔ d'amandes caſſées; 168 ℔ d'amandes en coque; 816 ℔ de ſaffranum; 408 de prunes; 208 ℔ d'anchoix; 2636 ℔ de coton filé; 8719 ℔ de coton en laine; 1700 ℔ de bois de fuſtel; 300 ℔ de capres; 80 ℔ d'olives; 552 ℔ de ſel ammoniac; 160 ℔ de ſirop capillaire & de pirette, 496 ℔ d'encens; 11 jarres; 20 milliers d'oranges, citrons & limons.

Exportation, le Navire *la Concorde* de Zzée, du port de 125 tonneaux, Me. Job Frans Hoogerwef, eſt parti pour Bordeaux, chargé de 150 tonneaux de froment.

Les Navires, *le jeune Théodore & la Dame Marie*, du port de 380 tonneaux, Mes Gerrit, Andries, Bock & Cornelis Remertz, ſont partis pour Marſeille, chargés de 390 tonneaux de froment, & de 1705 ℔ d'indigo.

Le Navire, *la Gloire*, du port de 400 tonneaux, Capitaine le ſieur Berthomé, Armateur, M. Larrabde, eſt parti pour le Cap.

Le Navire, *le Comte de Clare*, du port de 300 tonneaux, Capitaine le ſieur Fourneau, Armateur M. Fleury, eſt parti pour Leogane.

Le Navire, *le Theophile*, du port de 180 tonneaux, Capitaine le ſieur Bellonau, Armateur de M, Guer, eſt parti pour S. Domingue.

Le Vaiſſeau du Roi, *la Gelinotte*, du port de 180 tonneaux, Capitaine le ſieur le Ray, eſt parti pour Rochefort, d'où il doit paſſer aux Iſles.

DU HAVRE, *le* 23 *Février* 1764.

Importation.

De S. Valery en Caux, par les Batteaux, *les S. Jean*, Capitaines Longuemare & Hebere, 284 barrils de bœuf 126 frequins, 20 demi-frequins de beur

re ; 4 demi barrils de langues ; 25 ancres, 1 demi-barrils de lard ; 33 caiſſes de chandelles

De Dunkerque, par le Bateau *le S. Marc*, Capitaine Sauvage, 8 canons ; 150 boulets ; 1 figure de Navire ; 1 petite boëte ; 1 grenier de poterie de grais ; 46 eſpars ; 78 avirons ; 290 poulies ; 1 ancre de fer ; 31 pompes à bierre ; 36 arroſoirs ; 1 balle de lin ; 1 moulin à caffé ; 2 malles & 2 boëtes de hardes ; 1 ſac & 10 paquets de liu.

De Rotterdam, par le brigantin, *l'heureux S. Nicolas*, Capitaine Balliere, 49 pierres d'alun ; 1 barril, 1 caiſſes de mineraux ; 1 caiſſe de marchandiſes, 2 paquets de baleine ; 1 ballot de bois moulu ; 20 bottes d'acier ; 37 rouleaux de plomb ; 2944 fromages : 1 paquet de broches à chandelle ; 1 boëte & 3 bottes de pinceaux à goudron ; 24 vadrouilles & leurs manches ; 10 balles de ploc ; 2 coffres de pipes ; 10 ſacs de pois ; 6 ſacs de gruau ; 7 bottes, 1 paquet de broſſeries ; 2 paquets d'épiceries ; 1 panier de noir de fumée ; 1 paquet de gros rouge ; 1 paquet de colle de poiſſon ; 6 dames Jeannes ; 1 pannier de porcelaine.

De Porſmouth, *Chiebeſter*, *Corck* & *Dublin*, par les Sloups Anglois, *la Charlote*, *la Fanny*, *le Ridge*, & *l'Expedition*, Capitaines, Benjamin, Charles Griffon, Jean Shepherd, & Willam Voodman, 448 ſacs de farine ; 860 barrils de bœuf ; 10 fréquins de ſuif ; 30 fréquins de de beurre ; 20 caiſſes de chandelles ; 4 caiſſes, 13 fréquins, 2 demi-barrils de langues.

De Port-Maurice, par le Brigantin Hollandois, *la Jacoba Rebecca*, Capitaine Klaas Deeller, 121 piéces, 25 demi-piéces d'huile.

Le Senau *le S. Pierre*, Capitaine Dupuis, eſt parti pour la Rochelle.

Le Navire *l'Intrépide*, Capitaine Deſtouches la Frenaye, eſt parti pour Grand-Ville.

Le Senau Danois, *les deux Sœurs*, Capitaine Nein, eſt parti pour Setubal.

Le Navire *le Prince George*, Capitaine Jeaufret, eſt parti pour Rochefort & pour Cayenne.

Le Navire *le Mercure*, Capitaine le Clerc, eſt parti pour Cadix.

La Polacre *la Providence*, Capitaine Gay, eſt partie pour Alicante, chargée de farine.

DE NANTES, *le 21 Février 1764.*

Prix courant des Marchandiſes des Colonie

au cent. s

Canefice, 35 à 40 ℔ ; coton 175 ℔ ; ſirop, melaſſe, 10 ℔ 10 ſ à 11 ℔ ; ſucre brut, 35 ℔ ; d° tête de forme, 37 à 38 ℔ ; d° terré, *ſeconde qualité*, 51 ℔ à 52 ℔ ; d° *troiſiéme*, 46 ℔ ; d° *quatriéme*, 40 ℔ ; ſucre raſiné à Nantes, 88 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao 1 ℔ 6 à 1 ℔ 8 ; caffé de Bourbon, 17 ſ ; d° de Moka, 1 ℔ 6 ſ à 1 ℔ 8 ſ ; d° de la Martinique 15 ſ 6 à 17 ſ 6 d ; d° de S. Domingue,, 13 à 15 ſ ; carret 11 ℔ ; indigo cuivré, 5 ℔ 10 ſ ; mélangé, 6 ℔ 10 ſ ; violet pur, 7 ℔ 10 ſ ; mêlé de bleu & violet, 8 ℔ ; bleu pur, 8 ℔ 10 ſ ; morphil, 3 ℔ 8 à 3 ℔ 10 ſ ; rocou, 17 ſ. ; thé boé, 3 ℔ 12 ſ à 3 ℔ 15 ; verd, 5 ℔ 8 à 5 ℔ 9 ſ 6 d.

Na. Les bleds, vins, eaux de-vie, & ſels n'ont point varié.

Réſumé des principaux articles d'Exportation & d'Importation, enregiſtrés à la Douane de Londres, du 16 au 21 Fevrier 1764.

Exporté ; 17 mille onces d'argent, pour les Indes orientales ; 1044 ℔ de corail ; 2100 quarters de froment, pour le Portugal ; 200 de farine ; 22 mille de froment, pour l'Eſpagne ; 1200 de froment, pour la Méditerranée ; 150 pour l'Irlande ; 160 de farine, pour l'Inde ; 20 mille gallons d'eau-de vie Angloiſe, pour Quebec ; 100 mille 969 ℔ de tabac, 2 mille 337 peaux de caſtor, pour la France ; 1500 quintaux de ſucre raſiné, pour diverſes Places ; 2 mille 660 ℔ de poivre, pour la Méditerranée ; 180 mille 493 ℔ de tabac, pour l'Allemagne ; pour 4 mille 300 ℔ de diverſes Marchandiſes, pour l'Amérique.

Importé ; 1532 quarters d'Avoine de Hollande ; 940 ℔ de corail de la Méditerenée ; 1100 ℔ de jalap, 900 ℔ d'indigo, de Cadix ; 4 mille 280 gallons d'eau-de-vie, 2 mille 150 quintaux de ſucre des Indes occidentales, 2 mille 100 ℔ de mercure, 21 mille ℔ de laine filée de Hollande ; 1100 ℔ de piment d'Amérique.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 28 Février 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	7
D°. à vue	36	4 ½
Rotterdam 2 uſances ½	36	7
Hambourg 2 uſances ½	35	2
Paris,	30	¼
D°. 2 uſances.	30	
Bordeaux, 2 uſances.	30	
Cadix	38	
Madrid	38	
Bilbao.	37	½
Livourne	48	
Gênes	47	⅛
Veniſe.	50	⅛
Lisbonne	5 5	⅜
Porto	5 4	⅜
Dublin.	9	¼
Agio de la banque d'Holl.	3 ⅛	p °/°

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares.		5	2
D°. petites		5	2
Grandes Mexicaines		5	2
D°. petites.		5	2
Argent en barres,		5	2 ½
Cochenille la ℔	13 ſ	3	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque.	116 ½ à ¼
De la Com. des Indes.	158 à 156
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	84 ¾
D°. Nouvelles,	83 ½ à ⅝
D°. réduites à 3 p °/°.	84 ⅝ à ⅞
D°. conſo idées à 3 p. °/°.	84 ⅜ à ½
De la C. des I. à 3 p °/°.	
D° de 1751, à 3 p °/°	82 ½
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°.	87 ¼
D°. 1758 a 3 ½ p °/°.	
D°. 1762 à 4 p °/°.	95 ¼ à ⅜
Bill. de la C. des I. prime.	3 à 2 ſ
De l'Ech. 1763.	6
Eſcompte,	5 à 7 à 6 ſ
De la Marine payable en Février. Eſcompte.	
Annuités à longs term.	26 ¼
Souſcriptions 1763.	95 ⅛
De la Marine à 4 p °/°	93
D°. à 4 p. °/°. 1763.	93 ½

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 7 Mars 1764.*

Changes.

Amſterdam	55	⅝
Londres.	31	1 1/16
Hambourg	180	¼
Madrid	15 2	6
Cadix.	15 1	6
Livourne	95	¼
Lyon, Roys ⅜ à ¼		

Effets publics.

Actions des Fermes.	1020
Colonies, 1759	
Amortiſſ.	3 ¼
Lots de 3e. 8e. tir.	
2 ſ p ℔	
Emprunt, 50 millions	16
Annuités	446
Coupons	89
Epoques 3e, 4e.	
Colonies 1758,	

Compagnie des Indes.

Actions.	755
Emprunt.	
Promeſſes.	

Quatrieme Loterie des Epoques.

5 à 6	
7 à 12.	15

Contrats.

Bretagne	
Cuirs à 3 pour °/°	50
4 p °/°	71

Etiage de la riviére de Seine.

La riviére étoit le 2 Mars 1764 à 5 pieds 6 pouces le 3 à 5.. 5; le 4a 5.. 3; le 5 à 5.. 2; le 6 à 5..; le 7 à 4..10; le 8 à 4.. 9 au-deſſus des plus baſſes eaux.

Prix du foin & de la paille, à Paris le 6 Mars 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel, 35 à 38 ℔ le cent. La paille a été vendue à la porte S. Martin, 12 à 15, le cent.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 25 Février.

DE LONDRES, *le 3 Février* 1764.

Annonces & Avis divers.

ENtre pluſieurs autres articles que nous pouvons tirer des Colonies que nous avons acquiſes depuis peu, on nous a apporté ici un chanvre venu à la floride, dont les tiges ou fibres ligneuſes ſont aſſez fortes pour que chacune de ces tiges puiſſe ſupporter un poids de 50 ℔, & en même-tems ces tiges peuvent être ſéparées en fibres auſſi fines que la plus belle ſoie. Nous eſpérons nous procurer une importante branche de commerce, en cultivant une plante ſi utile & ſi précieuſe pour nos Manufactures.

On a depuis peu établi, a très-peu de diſtance de la ville de Quebec, une fonderie ou on coule des canons de fer, des mortiers & autres piéces d'artillerie de gros calibre; comme cette Manufacture eſt ſur le bord de la riviére de Quebec, il y a lieu d'eſpérer quelle ſera d'un grand avantage pour la Nation.

Comme le Cours du change entre l'Angleterre & la Hollande eſt fort haut aujourd'hui, on fait paſſer d'Hollande ici journellement une grande quantité de guinées qui avoient été portées en Allemagne pendant la derniére guerre. Il en eſt venu lundi 30 Janvier, 8 tonnes par la voie d'Harwich.

On eſtime que les derniéres inondations ont fait périr plus de 20 mille bêtes à laine dans le Royaume.

Le mercredi premier de ce mois, la Société des Arts, des Manufactures & du Commerce aſſemblée en grand comité ivant ſon ajournement, remit ſur le tapis la délibération concernant la fourniture du poiſſon amené à Londres, par les machines de la Société. M. Webb après une forte harangue, propoſa de dégager le Directeur de cette entrepriſe de l'obligation qu'il avoit contractée, ſous caution, avec la Société, pour la ſomme de 1500 ℔ ſterlings, que ladite Société lui avoit avancée, outre celle de 2000 ℔ ſterlings qui avoit été conſignée, afin qu'il en put uſer à diſcretion, pour la conduite de ſon entrepriſe. M. le Vice Préſident Fitsherbert, opina en faveur de cet avis, par un diſcours très-ſenſé, dans lequel il avoit raſſemblé les informations les plus avantageuſes à cette entrepriſe.

La délibération dura cinq heures, pendant lequel tems il y eut beaucoup d'oppoſitions, après pluſieurs opinions, tendantes à différer & à éluder la queſtion générale, l'avis de M. Webb paſſa preſque unanimement.

D'ANGOULESME, *le 4 Février* 1764.

Extrait d'une Lettre de M. de Montalembert de Cers, à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

» Je penſe, Monſieur, que les perſonnes qui s'adonnent à l'éducation des vers à ſoie, ne ſeront pas fâchées d'apprendre le procédé dont ma femme ſe ſervit l'été dernier, pour tirer de la filoſelle des cottes, friſons, cocons de graine. baſſinets & peaux qui enveloppent les vers à ſoie dans leurs coques. J'avois fait venir à ma campagne, une Lyonnoiſe pour montrer à mes filles à élever les vers à ſoie. Comme j'avois les différentes ſortes de déchets de ſoie des années précédentes, cette femme vou-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» lut en faire de la filoſelle, & pour y » parvenir, elle conſomma beaucoup plus » de ſavon que le reſultat de ſon opé- » ration ne valoit, ce qui fit que Mada- » me de Montalembert voulut tenter une » autre voie moins couteuſe.

» Après que ſa ſoie fut tirée, elle mit » les déchets de toute eſpéce dans un pot » avec de la cendre ; elle mit ce pot auprès » du feu où elle le laiſſa mitonner depuis le » matin juſqu'au ſoir ; elle le fit enſuite » retirer du feu & laiſſa le tout pendant » deux jours dans cette mixtion. Deux » jours après, comme on faiſoit la leſſive, » elle fit mettre dans la chaudiére, qui » étoit ſur le feu pour recevoir l'eau des » cuviers, tous ces reſidus de ſoie qui y » reſterent toute la journée, ſans qu'on » coulât la leſſive. Le lendemain on les » lava à l'eau courante, on les laiſſa en- » ſuite pendant 15 jours & 15 nuits expo- » ſés au grand air ; après quoi, une de mes » filles les charpit avec les doigts faute de » cardes, & les fila. Cette filoſelle eſt très- » blanche, & très-douce au toucher, & » ſi elle eut été tirée avec des cardes, elle » ſeroit tout auſſi belle que celle qui nous » vient du Languedoc, ſans avoir couté » qu'un peu de peine & d'attention.

» Vous n'ignorez pas, Monſieur, » que l'Angoumois eſt déſolé annuelle- » ment par une chenille qui dévore les » bleds, même lorſqu'ils ſont encore dans » les champs. Ce fleau s'eſt d'autant plus » fait ſentir cette année que le mois d'Août » & de Septembre ont été fort pluvieux. » On n'a pas pu battre les grains de bonne » heure, & par conſéquent ſe ſervir aſſez » tôt du four pour faire périr les inſectes » qui ont été près de deux mois de plus » qu'à l'ordinaire dans la grange. J'ai fait » ſur cela une obſervation qui me paroît » très-intéreſſante. La voici.

» J'ai du froment de Mars, dont nous » ſommes redevables dans nos cantons, » à M. du Hamel de l'Académie des Scien- » ces. Ce bled étoit ſemé dans trois diffé- » rens endroits de mes Domaines, au mi- » lieu de mes autres fromens. Il a été dé- » poſé en gerbes dans la même grange » que les autres qui ſe ſont gâtés conſidé- » rablement. Il a été battu & vanné en » même-tems, mis dans le même grenier » que les autres, ſans nulle précaution & » ſeulement ſéparé, & il s'eſt toujours » maintenu frais. Il n'a pas paru deſſus » un ſeul papillon, ni une chenille. Cette » obſervation, dans les circonſtances ou ſe » trouve cette Province, m'a fait penſer, » Monſieur, que je ne pouvois la rendre » publique trop-tôt, ſurtout à la veille du » tems propre à ſemer ce grain qu'on ne » ſçauroit trop multiplier, ſi les chenil- » les, deſtructives de nos moiſſons, con- » tinuent de le reſpecter. On pourroit » moins ſemer de l'autre froment en Au- » tomne, & ſemer beaucoup plus de celui- » ci au Printems. Ce ſeroit donner le chan- » ge à l'ennemi de nos campagnes, & s'en » défaire en partie d'une façon moins gê- » nante & moins embaraſſante que par » les étuves & les fours. Puiſſent mes ob- » ſervations être ſuivies d'effets auſſi heu- » reux que je le déſire. J'en aurai autant de » ſatisfaction que vous en aurez à les pu- » blier. J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette Lettre renferme deux faits œconomiques très-intéreſſants, nous ſommes perſuadés que tous nos Lecteurs applaudiront au zèle du Citoyen diſtingué qui nous les communique, & qu'ils ſeront pénétrés d'eſtime pour une famille qui s'occupe de travaux utiles. De pareilles occupations ne peuvent convenir qu'a des ames, dont les mœurs ſont auſſi ſimples qu'honnêtes.

DE PARIS, *le 20 Février 1764.*

Prix propoſés par la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Un des princîpaux objets des recherches de l'Agriculture, eſt la connoiſſance de la plus grande fécondité poſſible des terres, relativement à leurs qualités ; & des moyens de procurer cette fécondité, ſoit par les labours, ſoit par les engrais.

Le ſuccès des labours peut dépendre de pluſieurs cauſes, telles que leur fréquence, leur profondeur plus ou moins grande, & l'influence du tems le plus propre à la préparation des terres.

Le ſuccès des engrais procède de leur qualité & quantité, qui doivent toujours être relatives à la qualité des terres ; de la meilleure méthode de préparer les fumiers ; du degré de leur fermentation au tems où ils ſont employés, & plus particulièrement encore du tems de les répandre & de les enfouir ; enfin de l'état où ſe trouvent les terres lorſqu'on y enterre les fumiers.

On ne peut parvenir à une connoiſſance exacte de ces moyens de fécondité, que par des obſervations & des expériences, dont les réſultats ſoient bien conſtatés.

Dans la vue d'encourager les Cultivateurs à ſe livrer à un travail auſſi eſſentiel au bien public, la Société Royale d'Agriculture propoſe des Prix à *ceux qui auront obtenu la récolte de froment la plus abondante & de la meilleure qualité, ſur un terrein de cinq arpens, aux moindres frais poſſibles.*

Les Laboureurs ſont, par leur profeſſion, à portée de connoître la qualité de chaque eſpéce de terre, & les propriétés des différentes cultures; la Société les invite à ſe regarder comme plus particulièrement engagés à des recherches auſſi intéreſſantes, & dont le ſuccès leur ſeroit ſi honorable.

Conditions du Concours.

1°. Les cinq arpens qui ſeront cultivés pour concourir aux Prix, ſeront en une ſeule piéce, & de la méſure du lieu: la différence des méſures locales, étant relatives à celle qui ſe ttouve dans les produits.

2°. On ne pourra choiſir que des terres qui ſoient actuellement & habituellement en culture, & non des terres nouvellement défrichées, ſoit d'herbages, ſoit de vignes ou de bois, ou précédemment employées au jardinage, ni à toute autre production cultivée à bras.

3°. Ces terres ſeront entièrement labourées à la charue.

4°. Les ſemences pourront ſe faire à la main, ſuivant l'uſage de chaque lieu; ou avec le ſemoir, ſi les Concurrens jugent à propos de ſe ſervir de cet inſtrument, ou par telle autre méthode qu'ils voudront eſſayer.

5°. La quantité de ſemence ſera conſtatée par la méſure & le poids.

6°. La récolte ſera conſtatée par le nombre & la meſure des gerbes, & par la meſure & le poids du grain qui en ſera provenu, après qu'elles auront été battues, & que le grain aura été bien criblé.

7°. Ceux qui ſe propoſeront pour le concours, en donneront avis, avant le premier Août au plûtard, à M. DE PALERNE, Sécrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture, & lui adreſſeront leurs lettres, ſous l'enveloppe de M. l'Intendant de la Généralité de Paris.

8°. Les faits qui ſont l'obiet des ſix premiers articles de ces conditions, ſeront conſtatés diſtinctement & dans la forme la plus exacte, par des certificats des Curé, Syndic, & des deux principaux Laboureurs du lieu; & le Concurrent joindra à ces certificats, un Mémoire détaillé de la culture ordinaire du lieu, & de la méthode particulière qu'il aura pratiquée, tant à l'égard des labours qu'à l'égard des engrais, pour faire connoître par cette comparaiſon, les principes & les avantages d'une meilleure culture; ce Mémoire ſera certifié de même que les autres piéces.

9°. Ces certificats & Mémoire ſeront adreſſés à M. DE PALERNE, ainſi qu'il eſt dit à l'article 7, avant le premier de Décembre 1765 au plus tard, à défaut de quoi ils ne ſeront plus reçus.

10°. Il ſera diſtribué, dans les premiers jours de Janvier 1766, cinq Prix à ceux des Concurrens qui auront le mieux réuſſi. Le premier, de la ſomme de 500 ℔, ſera adjugé à celui qui aura obtenu la récolte la plus abondante, relativement à la qualité & au produit ordinaire de la terre qu'il aura cultivée. Les quatre autres, l'un de 300 ℔, un de 200 ℔, & deux de 100 ℔ chacun, ſeront la récompenſe de ceux des Concurrens qui auront le plus approché du ſuccès qui aura mérité le premier Prix.

Il nous ſeroit difficile de donner une idée de la ſatisfaction que nous éprouvons en mettant ſous les yeux du Public, de pareils articles. C'eſt ici le troiſiéme ſujet de Prix propoſés par la Société Royale d'Agriculture de Paris. Ils nous paroiſſent tous plus intéreſſans les uns que les autres. Qui ne ſent pas combien il ſeroit avantageux à la Nation entiére de poſſéder un bon traité, où les différentes eſpéces de maladies épidémiques, qui ont attaqué les beſtiaux depuis une cinquantaine d'années ſeroient bien expoſées, où l'on rappelleroit les traitemens qui ont été mis en uſage avec ſuccès, où l'on tâcheroit de remonter à la cauſe de ces maladies, ſoit qu'elle vint en partie des influences de l'atmoſphere, ſoit du caractère particulier des alimens, ſoit de toute autre cauſe fixée par des obſervations faites avec ſoin, où l'on indiqueroit des moyens ſurs d'arrêter le progrès de pareilles maladies, de

s'en garantir même abſolument. Quel ſervice ne rendroit pas à l'Agriculture celui qui lui feroit un pareil préſent ! Quelle reconnoiſſance les Cultivateurs n'auroient-ils pas pour une compagnie qui leur auroit procuré ce tréſor inapréciable ! Les Citoyens qui ont concouru par leur généroſité, à former des fonds pour récompenſer de pareilles travaux, penſeroient-ils que leur argent ſeroit mal employé ? Quelque ſoit le ſuccès des efforts de ceux qui concoureront pour mériter ce prix, il en réſultera toujours la connoiſſance de faits & d'obſervations qui jetteront de grandes lumières ſur cet objet important.

La Société Royale d'Agriculture propoſe enſuite 800 ᵗᵗ de récompenſe pour celui qui aura trouvé *le meilleur travail ſur la qualité & ſur l'emploi des engrais qui conviennent aux terres, principalement aux terres à bled, relativement à leurs qualités.* La terre, comme on le ſçait, ne donne des recoltes abondantes qu'autant qu'elle renferme dans ſes entrailles des ſucs propres à former une ſéve analogue aux grains qui lui ſont confiés. Ce ſont les engrais qui fourniſſent ces ſucs précieux, & les ſels néceſſaires pour les mettre en mouvement. Des connoiſſances certaines, fondées ſur des expériences, de la meilleure qualité & du meilleur emploi des engrais, relativement aux différentes expéces de grains & aux différentes qualités des terres, ſont donc de la plus grande utilité pour l'Agriculture. Les ſeules perſonnes familieres avec les opérations de la Culture, peuvent faire des obſervations, & donner des reſultats ſûrs. C'eſt donc principalement aux Cultivateurs, que ce Prix eſt propoſé. On ſent que ce n'eſt pas une piéce académique, que la Société demande, c'eſt une ſuite de faits bien conſtatés & bien vérifiés par des ſuccès, & expoſés avec ſimplicité.

Enfin, le troiſiéme programe de la Société d'Agriculture préſenteun ſujet de Prix, pour lequel les ſeuls Cultivateurs peuvent concourir. Celui-ci ne paroit être qu'une dépendance du précedent. Il eſt certain que la recolte la plus abondante dans une certaine étendue de terrein déterminée, toutes choſes d'ailleurs égales, ſera pour celui qui aura donné à ſa terre, dans les tems les plus convenables les meilleurs labours & les engrais les plus analogues à ſon terrein Qu'on ſuppoſe cent Laboureurs en France qui ſe déterminent à entrer dans ce Concours ; voila tout d'un coup cinq cens arpens de terre dans la Nation, qui vont recevoir une culture ſupérieure à celle qu'ils recevoient auparavant. Tous les Concurrens ne ſeront pas couronnés ; mais tous auront une récolte plus abondante. Voilà donc un bénéfice certain pour chacun d'eux. Suppoſons que les 500 arpens produiſent chacun l'un dans l'autre deux ſeptiers de froment de plus qu'à l'ordinaire ; voilà donc 1000 ſeptiers de froment en France, qui n'y ſeroient pas ſans les Prix propoſés. Mais de ces premiers efforts, il reſultera une meilleure culture qui ſera imitée par tous les Laboureurs. Voilà donc une progreſſion d'accroiſſement de denrées, dont le calcul ſeroit immenſe. Qu'on juge d'après ces légeres obſervations, quels avantages peut tirer la Nation de l'établiſſement d'une Société patriotique pour l'encouragement de l'Agriculture, des Manufactures & du Commerce.

De Marſeille, *le* 20 *Janvier* 1764.

Importation.

Du Cap. François, par les Vaiſſeaux des Capitaines Nicoleau & le Conte, 378 barriques de ſucre terré ; 470 cuirs tannés ; 800 ſacs de caffé.

De Leogane, par le Vaiſſeau du Capitaine Alazy, 146 barriques de ſucre blanc ; 267 dº de ſucre brut ; 619 ſacs de caffé ; 58 barriques d'indigo ; 934 cuirs tannés.

De Tunis, par la Pinque du Capitaine Floret, 114 barriques d'huile ; 200 quintaux de barille ; 12 barrils de dattes ; 1 barril de ſuif.

Du Port-au-Prince, par le Vaiſſeau du Cap. Loſſene, 206 barriques de ſucre ; 192 ſacs de caffé ; 67 barriques d'indigo ; 4 ſacs de cacao.

De la Martinique, par le Brigantin du Capitaine Lunel, 229 barriques de ſucre ; 819 ſacs de caffé ; 111 quintaux de canefice, 3 ſacs de cacao ; 153 cuirs en poil.

De Morée, par la Pinque du Capitaine Goirand, 1751 charges de bled ; 20 balles de ſoie.

De Cadix, par le Vaiſſeau du Capitaine

Sloff, 70 barrils de cochenille; 33 d° de granille, 2 d° de grabeau de cochenille; 2 surons d'indigo; 1 balle de cacao; 3315 piéces de bois de campêche; 15 balles de jalap; 4 d° de salsepareille.

DE L'ORIENT, *le 6 Février* 1764.

Importation.

De Riga, par le Navire *le Pierre*, du Texel, du port de 160 tonneaux, Capitaine Dirk Clok, 187 mâts divers, 17 mâtereaux, 300 espars, 3000 planches.

DU HAVRE, *le* 13 *Février* 1764.

Importation.

De Corck, par le Brigantin Anglois *la Nanon*, Cap. Jacques Francks, 1000 barrils & 25 demi-barrils de bœuf.

Le Navire *la Gracieuse*, du port de 260 tonneaux environ, de 25 hommes d'équipage, armé de 4 canons, Cap. A. Douyere, est actuellement en charge dans ce Port pour aller à S. Marc & au Port-au-Prince, & partira dans le courant de Mars prochain, ceux qui voudront y passer ou charger des marchandises à fret, s'adresseront à Rouen, à M. Le Vieux Négociant, au Havre, à Madame Veuve Christinat & M. Turpin Négocians.

DE NANTES, *le* 14 *Février* 1764.

Exportation.

Pour Dort, par le Navire *la Petronelle*, du port de 130 tonneaux, Me. Jean Vanden Endy, 30800 ℔ de sucre brut, 268559 de sucre terré.

Pour Midelbourg, par le Navire l'*Anne Marie* de Zzée, du port de 125 tonneaux, Me. Jean Bolle, 29520 ℔ de pruneaux; 24 tonneaux de vin nantois; 81 tonneaux de vin d'Anjou.

Pour Cadix, par le Navire *le Levrier*, du port de 70 tonneaux, Me. Pieter Asmus, 5795 ℔ de toiles & mouchoirs de Chollete; 4383 aunes d'étamines; 95600 ℔ de farine; 45403 ℔ de feves; 5 douzaines de peaux de veau en megie; 1193 ℔ de merceries; 180 ℔ de bougie.

Pour Breme, par le Navire *le Jeune Arnoldy*, du port de 150 tonneaux, Me. Elkes Weybes, 166 tonneaux de vin nantois; 2176 ℔ de caffé: 908 ℔ de rocou.

Pour Marseille, par le Navire *la Demoiselle Johanna* de Gottembourg, du port de 350 tonneaux, Me. Michel, Smit, 360 tonneaux de froment; 10 douzaines de peaux de veau corroyées.

Pour Dunkerque, par le Navire *Dieu est mon espérance*, du port de 60 tonneaux, Me. Oloff Bleckman, 15 tonneaux $\frac{1}{4}$ de vin nantois; 19 tonneaux $\frac{1}{4}$ de vin d'Anjou.

Le Navire *la Duchesse*, du port de 300 tonneaux, Cap. le sieur Dutache, Armateurs Messieurs Lourmand & Fruchard, est parti pour les Cayes S. Louis.

Le Navire *l'Union*, du port de 80 tonneaux, Cap, le sieur Baugin, Armateurs Messieurs Brondon pere & fils, est parti pour la Côte de Guinée.

Le Navire *le Saint Jean-Baptiste*, du port de 300 tonneaux, Cap. le sieur Le Ray, Armateur M. Deluynes, est parti pour S. Domingue.

Le Navire *la Brillante*, du port de 300 tonneaux, Cap. le sieur Fradin, Armateur M. de la Villeboinet, est parti pour le Cap.

Le Navire *la Nouvelle Marguerite*, du port de 350 tonneaux. Cap. le sieur Brochard, Armateurs Veuve Geslin & fils, est parti pour le Port-au-Prince

Le Navire *le Badin*, du port de 45 tonneaux, Cap. le sieur Legalle, Armateurs Messieurs Woors & Withe, est parti pour la Côte de Guinée.

Le Navire *le S Domingue*, du port de 400 tonneaux, Armateurs Messieurs Arnoud freres, est parti pour S. Domingue.

Le Navire *le Saint Michel*, du port de 340 tonneaux, Cap. le sieur de Vanmullon, Armateurs Messieurs Portier, est parti pour S. Domingue.

Le Navire *la Manon*, du port de 140 tonneaux, Cap. le sieur Larrodé, Armateur M. Berrouétte, est parti pour les Cayes S. Louis.

Le Navire l'*Aimable Nothon*, du port de 180 tonneaux, Cap. le sieur Ferrand, Armateurs Messieurs Minyer freres, est parti pour les Cayes S Louis.

Le Navire *la Félicité*, du port de 60 tonneaux, Cap. le sieur Chesnau, Armateur M. Vian, est parti pour la Côte de Guinée.

Le Navire la *Nouvelle Heloise*, du port de 280 tonneaux, Cap. le sieur La Cour, Armateur M. Babut, est parti pour Leogane.

DU HAVRE, *le* 16 *Février* 1764.

Importation.

De Marseille, par le Navire *le Hardy*, Cap. Avice, 31 piéces, 10 demi piéces, 5 barrils d'huile; 1835 demi-caisses,

134 caiſſes, 82 tierces caiſſes, 20 tambours de ſavon; 20 ſacs de ſumac; 6 ſacs de noix de galles; 16 ſacs d'alun, 81 balles de coton en laine; 3 balles de coton filé; 8 caiſſes, 2 barrils de capres, anchois & olives; 3 barriques, 4 caiſſes de ſouffre; 4 caiſſes de fayance; 3 d° de ſuc de réglisſe; 1 futaille de tartre; 1 ballot de creme d°; 2 barriques & 2 balles d'amandes; 10 caiſſes de pierres à faulx; 1 barrique, 1 tierçon, 1 caiſſe, 1 panniet de vin; 41 caiſſes de fruits; 8 caiſſes, 1 barril, 1 ballot, 5 balles de raiſins.

Du même lieu, par le Navite *le Saint Eſprit*, Cap. Renault de la Ville Sauvé, 28 piéces, 28 demi-piéces d'huile; 2021 demi-caiſſes, 160 caiſſes, 35 tierces caiſſes de ſavon; 43 balles & ballots de coton; 4 colis de fruits de carême; 21 barrils, 17 ſacs d'alun; 4 barriques, 6 caiſſes de ſouffre; 8 balles de coton filé, 2 barriques de tartre; 15 balles de graine de luzerne; 2 ſacs de noix de galles; 1 balle de drogueries; 1 caiſſe de ſuc de réglisſe; 11 caiſſes de pierres à faulx.

Le Navire *le Marquis de Puyſegur*, Cap. Deſtrais, eſt arrivé de la Guadaloupe. On n'a pas encore la note de ſon chargement.

Le Navire *la Legere*, du port de 150 tonneaux, ayant 16 hommes d'équipage & armé de 4 canons, Cap. A. Coltais, eſt en charge dans ce Port pour le Cap François, & partira dans le courant d'Avril; ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, à Meſſieurs Euſtache freres, Négocians.

De Marseille, *le 26 Janvier* 1764.

Prix courant de marchandiſes au cent, qui ont varié depuis le 31 Décembre 1763.

Anis d'Alicante, 19 ᴴ; Arquifou, 13 ᴴ; barille, 16 ᴴ bourdes, 4 à 7 ᴴ; cendres de Sicile, 8 ᴴ; cire du Levant, 155 ᴴ; d° de Barbarie, 132 ᴴ; canéfice, 30 ᴴ; coton en laine d'Acre, 90 à 96 ᴴ; étain en verge, 87 ᴴ; encens, 78 ᴴ; galles de Smyrne blanches, 112 à 115 ᴴ; gomme arabique, 60 ᴴ; d° adragante, 130 ᴴ; huile fine de Provence, 43 ᴴ; d° pour fabrique, 38 ᴴ; d° de riviére fine, 42 ᴴ; d° demi-fine, 40 ᴴ; d°, pour fabrique, 36 à 37 ᴴ; ſuc de réglisſe, 25 ᴴ; laine d'Eſpagne, 60 à 75 ᴴ; d° du Levant, 23 à 35 & 42 ᴴ; d° de Barbarie, 28 à 33 ᴴ; poivre, 115 ᴴ; plomb, 17 ᴴ; ſel ammoniac, 198 ᴴ; ſucres aſſortis, 40 à 43 ᴴ; ſaffranum, *premiere fleur*, 66 ᴴ; d°, *ſeconde fleur*, 58 ᴴ; ſavon madré, 22 ᴴ 10 ſ; d° blanc, 23 ᴴ; ſuif d'Italie, 29 ᴴ: tartre, 24 à 30 ᴴ; vitriol de Chipres, 55 ᴴ coton f. f. de de Baza, 49 *ecus*, de 3 ᴴ 1 ſ; d° Jéruſalem, 37 *écus*, *idem*; galles d'Alep & de Tripoli, 124 *écus* de 3 ᴴ 4 ſ.

Prix des marchandiſes à la livre & en gros.

Caffé du Levant, 34 ſ; d° de la Martinique, 13 ſ; d° du Cap, 10 à 12 ſ; d° de Bourbon & de Cayenne, 12 ſ; cacao des Carraques, 26 ſ; d° de Berbice, 13 ſ; d° de Maragnan & de la Martinique, 13 ſ; fil de chevre, 3 à 8 ᴴ; jalap, 25 ſ; indigo de S. Domingue, 5 ᴴ; d° de Guatimala, 7 à 9 ᴴ; manne en ſorte, 33 à 38 ſ; d° en larmes, 35 ſ; quinquina, 30 ſ; ſoie d'Eſpagne, 15 à 18 ᴴ; d° du Levant, 12 à 15 ᴴ.

Prix des toiles en gros & à la piéce.

Toiles ajamis, 8 ᴴ 10 ſ; d° bleues, 9 ᴴ 10 ſ; d° peintes, 11 à 12 ᴴ.

Prix de diſférens bleds, la charge de

243 *livres*

Bled du Levant, 33 ᴴ; d° d'Italie, 28 à 30 ᴴ; d° du Languedoc, 23 ᴴ.

De Bordeaux, 31 *Janvier* 1764.

Cours des grains & eau-de-vie.

Froment, 10 ᴴ 10 ſ à 13 ᴴ 5 ſ; ſeigle du pays, 7 ᴴ 12 ſ à 8 ᴴ; eux-de-vie, 130 ᴴ les 32 *veltes*, bien demandées.

De Nantes, *le 6 Février* 1764.

Prix courant de quelques Marchandiſes des Colonies au cent.

Bois d'Inde ou de Campêche, 20 ᴴ; canefice, 35 à 40 ᴴ; coton, 150 ᴴ; gingembre, 20 à 30 ᴴ; ſirop melaſſe, 10 ᴴ 10 à 11 ᴴ; ſucre brut, 35 ᴴ, tête de forme, 37 ᴴ; terré, ſeconde ſorte, 51 à 52 ᴴ; troiſiéme, 46 à 48 ᴴ; quatriéme, 40 ᴴ; ſucre rafiné à Nantes, 84 à 88 ᴴ.

Marchandies à la livre.

Cacao, 1 ᴴ 6 ſ; caffé de Bourbon, 15 à 17 ſ; de Molka, 2 ᴴ 8 à 2 ᴴ 10; de la Martinique, 15 à 17 ſ; de S. Domingue, 13 a 15 ſ; carret, 11 ᴴ 10 ſ à 12 ᴴ; indigo cuivré, 5 ᴴ 8 à 5 ᴴ 10 ſ; mélangé, 6 ᴴ 10 ſ; violet pur, 7 ᴴ 5 à 7 ᴴ 10; bleu pur 8 ᴴ 5 ſ a 8 ᴴ 10, morphil, 3 ᴴ 8 à 8 ᴴ 10; rocou, 18 ſ; thé boé, 3 ᴴ 15 ſ à 3 ᴴ 17 ſ; verd, 5 ᴴ 8 ſ à 5 ᴴ 9 ſ.

Prix des grains.

Froment d'Amont, nouveau. 138, 135 à 133 ᴴ; le tonneau, de machecoul, 125 à 128 ᴴ; d'Orleans vieux, 158 à 155 ᴴ; nouveau, 140 à 139 ᴴ; ſeigle d'Orleans vieux, 100 ᴴ; nouveau, 92 à 95 ᴴ; orge, 88 à 90 ᴴ; bled noir, 65 ᴴ; avoine, 64 ᴴ;

Cours des vins & eaux-de-vie.

Vins nouveaux, premiere qualité, 120 à 125 ᴴ le tonneau; ſeconde, 110 à 115 ᴴ; troiſiéme, 90 à 100 ᴴ; eaux-de-vie, 112 à 116 ᴴ les 29 *veltes.*

Sels.

Au Poulignen & au Croiſic, 90 ᴴ le muid, à Bourgneuf, 75 ᴴ la charge.

DE BAYONNE, *le 17 Février 1764.*

Prix courant de quelques Marchandiſes.

Sucres, *premiere qualité*, 50 ᴴ le ℔; *ſeconde*, 45 ᴴ 10 ſ le ℔; *moyen*, 38 ᴴ le ℔. Poivre, 25 ſ 6 d la ℔; canelle, 12 ᴴ la ℔; cacao des caraques, 31 ſ la ℔; dº de Maragnan, 16 ſ la ℔; caffé du Cap, 11 ſ 6 d, terme ſix mois à l'entrepôt.; eau-de-vie rendue à bord des Navires, 154 ᴴ les 32 *veltes*; dº de Languedoc, 20 ſ; ratafia, 30 ſ; dº de noyau, 30 ſ *la pinte.*

Prix courant des Grains la conque peſant 65 ℔.

Froment du pays, 6 ᴴ 12 ſ; bled d'Inde, 4 ᴴ 6 ſ; froment étranger, 6 ᴴ; dº de Peyrehourade, 6 ᴴ 6 ſ.

DE BEAUVAIS, *le 13 Février 1764.*

Prix des Grains vendus dans le marché de cette Ville pendant le mois de Janvier 1764, la mine peſant 40 à 50 ℔ poids de marc.

Bled, pur froment, a été vendu le 7 Janvier, 2 ᴴ 10 ſ; le 14, 2 ᴴ 8 ſ; le 21, 2 ᴴ 8 ſ; & le 28 2 ᴴ 10 ſ; bled *moiſſon*, ⅔ bled, ⅓ ſeigle, a été vendu les mêmes jours 2 ᴴ; 1 ᴴ 18 ſ; 1 ᴴ 18 ſ & 2 ᴴ; bled *mitoyen*, moitié bled moitié ſeigle, 1 ᴴ 16 ſ; 1 ᴴ 14 ſ; 1 ᴴ 14 ſ & 1 ᴴ 16 ſ; petit bled, 1 ᴴ 12 ſ; 1 ᴴ 10 ſ; 1 ᴴ 10 ſ & 1 ᴴ 12 ſ; Orge, 1 ᴴ 7 ſ; 1 ᴴ 7 ſ; 1 ᴴ 7 ſ & 1 ᴴ 8 ſ; avoine, 1 ᴴ 13 ſ; 1 ᴴ 13 ſ; 1 ᴴ 13 ſ & 1 ᴴ 14 ſ.

Nota. La mine de chaque nature de grains ci-deſſus peſe 50 ℔, mais elle eſt compoſée pour le bled de 32 pintes; celle d'orge de 40 pintes, & celle d'avoine de 48 pintes, meſure de Paris.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 22 Février 1764.*

	ᴴ	ſ	d		ᴴ	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	14					
Pluſieurs ont vendu,	11			à	12	15
Seigle, ...	5	10		à	6	
Orge, ...	5	10		à	6	10
Avoine	12			à	15	10
Lentilles, ...	13			à	40	
Pois blancs, ...	12					
Haricots, ...	16			à	26	
Ronds	16			à	16	10
Pois gris	11			à	12	
Pois verds, ...	11			à	36	
Feverolles	9			à	10	
Veſce	10			à	12	10
Féves ſuiſſes . . .	12			à	20	
Navette	32					
Chenevis	12	10		à	13	
Sarraſin	6					
Millet	18			à	20	
Senevé						
Lin, ...	26					
Sainfoin						
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	22	1	6	à		28
Rémoulage	11	1	6	à		30

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 20 Février au 22.*

Froment, *le ſeptier*,	15 ᴴ			
Pluſieurs ont vendu	13	10	à	14 ᴴ
Orge.	6	5	à	7
Veſce				
Avoine en ſacs. . .	15			
Avoine en *banne*,	13		à	13 10
Farine blutée . . .	31			

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe.
Le 10 Février 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	4
D°. à vue	36	
Rotterdam 2 uſances ½	36	4
Hambourg 2 uſances ½	34	1
Paris	30	3/8
D°. 2 uſances	30	1/8
Bordeaux, 2 uſances	30	
Cadix	38	1/4
Madrid	38	1/4
Bilbao	37	3/8
Livourne	48	1/4
Gênes	47	5/8
Veniſe	50	1/8
Lisbonne	5	4 3/4
Porto	5	3 3/4
Dublin	9	1/8
Agio de la banque d'Holl.	3	1/8

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 1/8
D°. petites		5	2 1/8
Grandes Mexicaines		5	2 1/8
D°. petites		5	2 1/8
Argent en barres		5	4
Cochenille la ℔		13 ſ	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	
De la Com. des Indes	156 ½ à 157
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	83 1/4
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p. %	83 7/8
D°. conſolidées à 3 p. %	83 1/2
De la C. des I. à 3 p. %	82 1/4
D°. de 1751, à 3 p. %	
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. %	
D°. 1758 a 3 ½ p %	87 3/4
D°. 1762 à 4 p %	94 1/4
Bill. de la C. des I. prime	3 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	7 à 8
De la Marine payable en Février.	
Eſcompte	10 1/4
Annuités à longs term.	25 à 26
Souſcriptions 1763.	92 3/4
De la Marine à 4 p %	90 à 91
D°. à 4 p. %. 1763	

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 22 Février 1764.

Changes.

Amſterdam	54	3/8
Londres	30	15/16
Hambourg	181	
Madrid	15	3
Cadix	15	2
Livourne	96	
Lyon, Roys ½		

Effets publics.

Actions des Fermes	1015
Colonies, 1759	
Amortiſſ.	
3e Loterie	746
9e. tir.	
2 ſ p ℔	4 1/4
Emprunt, 50 millions	17
Annuités	437
Coupons	87
Epoques 3e, 4e.	7 ½
Colonies 1758,	

Compagnie des Indes.

Actions	790
Emprunt.	
Promeſſes.	12

Quatrieme Loterie des Epoques.

7 à 12.	15

Contrats.

Bretagne	17 ½
Cuirs à 3 pour %	
4 p %	
3 p % Contrats	50

Etiage de la riviére de Seine.

La Riviére étoit le 17 Février 1764 à 11 pieds; le 18 à 10; le 19 à 9..1; le 20 à 8..7; le 21 à 8..1; le 22 à 7..8 audeſſus des plus baſſes eaux.

Prix du foin & de la paille, à Paris le 21 Février 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel, 36 à 41 ℔ le cent. La paille a été vendue à la porte S. Martin, 13 à 14 ℔ le cent.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 18 Février.

DE PARIS, *le* 21 *Janvier* 1764.

Extrait d'une Lettre du Correſpondant anonime de la Gazette du Commerce.

» VOus n'avez pas déſaprouvé, Monſieur, que je compriſſe dans ma derniere Lettre, tous les François conſidérés comme poſſeſſeurs d'une certaine fortune, dans les trois claſſes de Commerçans, de Cultivateurs & de Rentiers. Parmi les vœux que je fais pour que les Citoyens de ces trois états réuſſiſſent tous, & s'entre-aident pour contribuer chacun dans leur genre au bien général, vous avez approuvé que j'aye invoqué plus particuliérement, non ſeulement l'attention, mais la faveur même du Miniſtère pour les Cultivateurs, que vous regardez avec moi comme les premiers reſſorts de tout Commerce ſolide & durable. Puiſque vous avez jugé mon idée digne d'être miſe ſous les yeux du Public, je regarde cet avantage comme un gage certain, que les perſonnes en place, ſous les ordres deſquelles vous conſacrez vos travaux à l'utilité de la Patrie, favoriſeront encore d'une façon plus particuliere cette Claſſe de Citoyens, qui, juſqu'à préſent, au détriment général des autres, avoit paru tenir ſi peu de place dans la Société.

» J'entreprens aujourd'hui d'obtenir des François eux-mêmes la même faveur pour cette Claſſe d'hommes, & de les engager à ne plus dédaigner ceux qui exercent ce que vous appellez vous-même l'Art des Arts, & non-ſeulement à ne plus dédaigner, mais encore à eſtimer ceux que les gens ſenſés de notre Nation, entreprennent d'encourager pour avancer leurs progrès dans leurs travaux importans. Je vais me renfermer encore pour cet effet dans les trois états, dans leſquels l'Hiſtoire & les Faſtes de la Nation placent tous les Citoyens.

» Tous les François ſont, ou Eccleſiaſtiques, ou Nobles, ou Roturiers, autrement du tiers-état. Les droits & les priviléges de l'Egliſe, ſont toujours très-précieux pour un peuple auſſi attaché à ſa Religion que le François, & ils ſeront certainement à jamais protégés & défendus par le Prince & par les Magiſtrats dépoſitaires de ſon autorité. Mais les prétentions des Eccléſiaſtiques ſont-elles toujours identifiées avec les droits de l'Egliſe? Hommes, comme le reſte des Citoyens, l'intérêt particulier, & l'amour naturel du bien-être, ne les leur font-ils pas quelquefois confondre? Quoiqu'il en ſoit, le Clergé ſéculier & régulier, ſupérieur & inférieur, eſt propriétaire de biens-fonds, & doit la plus grande partie de ſon aiſance aux travaux des gens de la Campagne. Tous les Eccléſiaſtiques honorent-ils, encouragent-ils, aident-ils les Cultivateurs comme leur devoir & leur intérêt l'exigent? Semblables au reſte des hommes, la plûpart d'entre-eux, ne cherchent-ils pas à tirer de leurs Fermiers, leurs loyers & leurs créances, ſans s'inquiéter s'il reſte aux Cultivateurs de quoi ſubvenir à leurs beſoins? (*a*)

(*a*) Nous ignorons ſi tous les Eccléſiaſtiques font tout ce qu'ils pourroient pour le ſoutien des Cultivateurs; mais on peut dire, à la louange de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» La Nobleſſe eſt compoſée d'hommes » de qualités & titrés, ou de ſimples Gentils-» hommes. Elle fait ſans contre dit la por-» tion la plus précieuſe de la Nation, & celle » qui, à mérite égal, doit avoir la préfé-» rence. Les Grands, il faut être de bon-» ne foi & en convenir, ne connoiſſent » ſouvent de leurs terres, que les titres con-» ſignés dans leurs parchemins, & de leurs » Vaſſaux que ceux qui ſont chargés de » conſerver leurs droits, & de leurs four-» nir de l'argent. S'ils portent plus loin » leur attention, ce n'eſt ordinairement » que ſur le gibier, dont on fait multi-» plier les eſpéces pour la deſtruction des » moiſſons, & la ruine du Cultivateur. (a)

» Le ſimple Gentil-homme plus à por-» tée de voir par lui-même les travaux de » la Campagne, & de participer aux fa-» tigues inſéparables de ceux qui l'habitent, » les connoît mieux, il eſt vrai; mais leur » eſt-il plus favorable? S'il eſt dans le » ſervice, ou réſide dans les Villes, il » ne ſonge qu'à tirer de ſes Fermiers l'ar-» gent néceſſaire pour ſubvenir à ſes dé-» penſes; s'il occupe ſon Château, la bar-» riere du Louvre ne met pas pour l'or-» dinaire plus de diſtance entre le Roi & » ſes Sujets, que le Pont-levis, ou la » porte du Seigneur n'en met entre-lui & » ſes Vaſſaux.

» Parmi les gens du tiers-état non Cul-» tivateurs, les uns habitent la Campa-» gne, les autres les Villes. Ces derniers » acoutumés à une vie molle, & à une » certaine aiſance, ne ſont pas plus fa-» vorables à la Culture, & ne ſont égale-» ment occupés qu'à tirer des travaux & » des ſueurs du Cultivateur, le produit » des terres qu'ils leur afferment. Ceux » de la premiere Claſſe, plus aſſimilés, » il eſt vrai, aux Cultivateurs par les liens » de la Société, & ſouvent par les occu-» pations, ſemblent cependant encore ſe » faire une gloire de jouir des travaux des » Cultivateurs, ſans prendre part à leurs » peines, & de mettre avec complaiſance » une différence entre le Bourgeois & le » Cultivateur toujours à l'avantage du » premier.

» Cette maniere d'être & de voir les » choſes dans notre Nation, a-t-elle ſon » principe dans la dureté de caractère, » dans l'inſenſibilité, & dans un défaut » de diſcernement? Non, Monſieur. Le » François a le cœur naturellement bon & » compatiſſant. Elle eſt plutôt une ſuite » de préjugés ſucés avec le lait, entre-» tenus par l'éducation, fortifiés par l'u-» ſage, & affermis par les mœurs gé-» nérales. En eſt-il donc du véritable in-» térêt des hommes comme de la vérité? » L'un & l'autre ne peuvent-ils leur plaire » que par réflexion, & ont-ils beſoin pours'y » attacher, d'être ſoutenus & encouragés » par une eſpéce d'applaudiſſement général?

» Je crois, Monſieur, avoir indiqué le » principe de cette eſpéce de létargie dans » une de mes Letrres. (a) Les préjugés » de la Nation qui a fondé l'Empire Fran-» çois, ont paſſé avec ſes vertus de race en » race, chez un peuple naturellement » gai aimant également le plaiſir & la » gloire, & toujours amoureux d'un ex-» térieur brillant. Les autres obſtacles au

notre Clergé, qu'il n'eſt point de Claſſe de Citoyens en France, où la foibleſſe & la miſère trouvent plus d'appuis & de reſſources. Nous connoiſſons des Prélats qui font des établiſſemens deſtinés à occuper par un travail utile dans leurs Diocèſes, les enfans de l'un & de l'autre ſexe. Ils ſçavent ces dignes Miniſtres de la Religion, que l'habitude du travail contractée, conduit à l'amour des bonnes mœurs. Ils ſont quelquefois l'objet de la cenſure des petits eſprits dans ces utiles établiſſemens, mais ils ſont l'objet de la vénération des gens ſenſés. Nous connoiſſons des Curés, dont le revenu eſt médiocre, & qui ne ſont pas Décimateurs qui, plus d'une fois, ont fourni aux habitans de leurs Paroiſſes, de quoi enſémencer leurs terres. Que ne nous eſt-il permis de nommer ces généreux Citoyens! Ceux qui font de bonnes actions, devroient être obligés de ſe faire connoître. C'eſt un tribut que la Patrie devroit impoſer à leur modeſtie. Les belles & utiles actions connues, donnent tôt ou tard naiſſance à pluſieurs autres.

(a) Il ne faudroit pas prendre à la lettre ce qu'avance ici notre Correſpondant anonime. Il eſt certain qu'il y a en France, des gens de qualité & des Seigneurs, même en grand nombre, qui ſe font une loi de faire, autant qu'il dépend d'eux, le bonheur de leurs Fermiers & de leurs Vaſſaux. N'en voit-on pas pluſieurs qui entrent dans les accidens fâcheux, & dans les pertes qu'éprouvent leurs débiteurs, qui préviennent & qui arrangent les procès de leurs Vaſſaux? On obſerve que ceux qui ſe conduiſent ainſi, ſont ordinairement les mieux payés & les plus à leur aiſe. Tous ſeroient donc intéreſſés à tenir la même conduite. En faiſant leur bien particulier, ils feroient celui de leurs Vaſſaux, & par conſéquent celui de la Nation.

(a) Voyez la Gazette du Commerce, Prov. N. 50, année 1763.

» progrès de l'Agriculture exposés dans
» cette même Lettre, se sont successive-
» ment multipliés, & se sont accrédités
» les uns & les autres dans l'esprit d'une
» Nation toujours facile à prendre le
» ton des Grands & de la Cour. Outre les
» obstacles que nos mœurs apportent, par
» notre constitution naturelle, au pro-
» grès de l'Agriculture, ils en trouvent
» encore dans nos loix & dans nos goûts.
» Ce n'est qu'à regret, Monsieur, que je
» m'étends légerement sur quelques-uns de
» ces maux, plutôt pour engager les Fran-
» çois à les considérer, que pour les leur
» reprocher.

» Après les soins du sacré Ministère, le
» travail a été de tous tems recommandé
» aux Ecclésiastiques. Peu d'entre-eux se
» sont appliqués à celui de la Culture, soit
» par leurs conseils, soit en secondant les
» efforts du Cultivateur, soit en opérant
» de leurs mains. Il faut cependant ren-
» dre justice à ceux d'entre-eux, qui sem-
» blent aujourd'hui se réveiller avec le gé-
» nie de la Nation, & vouloir l'aider à
» sortir de l'assoupissement dans lequel il
» est depuis tant de Siécles, sur un objet
» aussi intéressant. Ne peut-on pas dire que
» beaucoup trop de Seigneurs nuisent à la
» culture, soit par leur amour pour la
» chasse, en se livrant à cet exercice dans
» des tems où l'on devroit respecter l'es-
» pérance des Citoyens, soit en entrete-
» nant une trop grande quantité de gibier
» destructeur des moissons, soit en sacri-
» fiant trop souvent l'utile à l'agréable,
» soit par l'agrandissement & l'embellisse-
» ment de leurs parcs & de ce qui les en-
» vironne, soit par l'exercice trop sévére
» de leurs droits qu'ils confient souvent à
» des personnes qui désolent des contrées
» entières. Cependant, oserois-je le dire,
» la plûpart de ces droits si respectés chez
» nous, étoient ignorés des Romains qui
» n'étoient pas moins jaloux de leurs gran-
» deurs que le peuvent-être nos Seigneurs.
» La plûpart de ces droits paroîtront peut-
» être un jour à nos neveux plus clairs-
» voyans & plus au fait des intérêts de l'A-
» griculture que nous, aussi nuisibles à ce
» premier des Arts, que de certains autres
» droits, dont le Roi a bien voulu suspen-
» dre le cours par sa Déclaration, concer-
» nant la libre circulation des grains.

» Il y a encore d'autres obstacles au pro-
» grès de l'Agriculture, je n'en parlerai
» que très-legérement, & ce ne sera cer-
» tainement pas pour avoir le plaisir de
» crier parce que le public crie, mais
» par esprit de Patriotisme.

» L'impôt est un poids aussi nécessaire,
» dans un Etat que l'est le pendule dans
» une horloge pour en conserver l'ordre,
» le méchanisme & l'harmonie. Toutes les
» espéces d'impôts peuvent être réduites,
» ce me semble, à deux classes; en impôts
» qui se perçoivent sur les denrées en na-
» ture, & en impôts qui se perçoivent sur
» les personnes & sur les fonds. Ceux de
» la première classe sont dus par toute per-
» sonne qui use des denrées, & celle qui
» en consomme davantage, est celle qui
» paye le plus. Ceux de la seconde classe
» doivent être payés par chaque personne
» suivant sa qualité, & par chaque fonds
» suivant son produit.

» Je ne connois les impôts de la pre-
» miere classe, que par le payement que
» j'en fais à ceux qui sont chargés de les
» percevoir. Quelques soient les plaintes
» que j'aye entendues à leur sujet, je crois
» qu'il est plus sage de me taire, que de
» hazarder des phrases sans principes & sans
» conséquences. Ceux de la seconde classe
» sont plus à ma portée, & je me flatte que
» j'ai a leur égard des idées justes. C'est
» une masse qu'il faut qu'une certaine
» quantité de personnes ou de fonds sup-
» portent dans la proportion la plus juste
» qu'il soit possible. Quelque lourde que
» soit cette masse, plus elle est également
» repartie, moins elle est difficile à porter.
» C'est contre l'abus de cette répartition,
» qui n'est pas aussi proportionnelle qu'-
» elle pourroit l'être, que je hazarde quel-
» ques observations uniquement pour l'a-
» vantage & le soulagement du Cultivateur,
» dont vous approuvez, Monsieur, que je
» me sois rendu l'Avocat, pour ainsi dire,
» depuis quelque tems.

» Que de coupables en ce genre! Que
» d'honnêtes gens qui croient faire les
» actes de la plus grande charité, en vio-
» lant les loix de la plus commune jus-
» tice! Que de gens du tiers-état se sous-
» traient par des voies illégitimes, ou à
» la totalité de l'imposition, ou à une par-
» tie de la quotité qu'ils en doivent sup-
» porter! Que de personnes en imposent,
» ou par des Certificats mandiés, ou par

» des ſollicitations qu'ils font faire, ou » par des procurations qu'ils font donner, » ou par des exemptions qu'ils font obte- » nir ſur de faux expoſés & ſur des prétex- » tes imaginaires ! Préſens, préſens que » de mains vous avez ſouillé, que d'yeux » & d'oreilles vous avez fermé, que de » cœurs vous avez corrompu ! Telles » ſont, Monſieur, les plaintes que j'en- » tends faire ſouvent à un de mes amis, » chargé du recouvrement de ces eſpéces » d'impoſitions. Le croirez-vous, Mon- » ſieur, il prétend que ces ſortes d'abus » ſont auſſi contraires au bien être des Cul- » tivateurs, que l'arbitraire de ces eſpé- » ces d'impoſitions. Il m'a dit pluſieurs » fois, que ſi toute perſonne, ou tout genre » re d'exploitation qui doivent ſupporter » leur cote-part de l'impoſition dans le » Royaume, y étoient exactement aſſu- » jettis, les Campagnes en éprouveroient » un ſoulagement effectif de deux millions. » Il compare les Seigneurs qui employent » leur crédit à ſouſtraire à l'impoſition, » en tout ou en partie ceux qui doivent » la ſupporter, à celui d'entre-eux qui, » de pluſieurs chevaux qu'il auroit dans » ſon écurie, on affectionneroit tellement » un, qu'il voudroit qu'il eut toujours dou- » ble ration priſe ſur celle des autres, qui » feroient encore l'ouvrage du premier; » il ruineroit les uns, & rendroit l'autre » vicieux.

» Mais dira-t-on, pourquoi attribuer » tant de défauts aux gens aiſés, qui ſont » le ſoutien & la reſſource de l'Etat ? C'eſt » un paradoxe que de vouloir ſoutenir qu'- » une grande partie du mal vient des claſſes » de Citoyens les plus diſtinguées? Peut être, » eſt-ce un paradoxe. Peut-être auſſi eſt-ce » une vérité humiliante pour l'humanité. » Ma façon de penſer ſur les Cultivateurs & » ſur les ſervices que l'Etat doit tirer d'eux, » expoſée dans une de mes précédentes Let- » tres (*a*) doit me mettre, Monſieur, à » couvert de tout reproche, & de tout » ſoupçon de partialité. Mais je ne diſſi- » mule point le deſir ardent de j'ai de voir » les Cultivateurs ſouſtraits aux peines » qu'ils ont ſouffertes mal-à-propos, ſou- » lagés dans celles qui ſont inhérentes à » leur état, non-ſeulement protégés, » mais encouragés dans l'exercice d'un » Art ſi utile, parce que je crois que leur » bien-être raiſonnable eſt le ſeul fonde- » ment ſolide du bien être général des Ci- » toyens de tous les états. Je ne me con- » tente point de benir le Ciel de ce que le » Prince qui nous gouverne, & les Miniſ- » tres qu'il honore de ſa confiance, accor- » dent aujourd'hui à l'Agriculture une pro- » tection particulière, je deſire encore ar- » demment que les hommes de tous les » états s'empreſſent de rendre à ce premier » de tous les Arts, l'eſtime & la conſidéra- » tion qu'il mérite, qu'ils levent, autant » qu'il dépend d'eux les obſtacles, que la » différence des goûts, & encore plus les » préjugés nationaux ont oppoſé juſ- » qu'à ce jour, au progrès de l'Agricul- » ture, qu'ils accordent tous les encou- » ragemens & toutes les facilités qui dé- » pendront d'eux pour accroître le zèle du » Cultivateur, & qu'ils dépoſent pour tou- » jours une façon de penſer, qui a été » auſſi contraire aux ſentimens d'huma- » nité qu'à leurs intérêts perſonnels.

» Prenez, Monſieur, mes réflexions dans » le ſens que je les fais. Je ne ſuis point un » Ariſtarque outré. Je ſuis encore moins » un miſantrope ennemi du bien-être, du » plaiſir réel, du luxe bien fondé, & de » la gloire ſolide. Mais j'avoue que je ne » comprends pas de quel bonheur peuvent » jouir ceux qui croient follement qu'ils » ne peuvent être heureux, que par le mal- » heur de mille Concitoyens, qui, au mi- » lieu de leur grandeur & de leur faſte, » oublient qu'ils ſont nés hommes avant » que d'être grands & riches.

» J'applaudirai au faſte des grands, au » luxe du riche, je n'envierai point leurs » tables ſomptueuſes, & richement ſer- » vies, leurs mets délicats, leurs vins dé- » licieux, pourvu qu'ils ſe ſouviennent » des Cultivateurs, qui par leurs travaux » & leurs ſueurs, leur fourniſſent tous ces » beſoins de luxe. Je les verrai avec plai- » ſir traînés dans des voitures élégantes & » magnifiques, dont une coûte au moins » autant que la maiſon du plus aiſé de » leurs Vaſſaux, pourvu que les bâtimens » de leurs terres ſoient entretenus, qu'ils » répandent parmi les ouvriers des Cam- » pagnes, l'argent néceſſaire pour réta- » blir & conſtruire les édifices indiſpen- » ſables pour l'exploitation de leurs fer-

(*a*) Voy. la Gaz. du Commerce, Prov. N. 55, année 1763.

» mes. Je ne verrai pas avec moins de
» ſatisfaction leurs lambris dorés, leurs
» parquets & leurs boiſeries artiſtement
» travaillés, pourvû qu'ils ayent ſoin de
» faire vivre dans leurs terres, l'ouvrier
» qui prend ſoin de leurs bois & qui les
» rend propres à recevoir ces formes élé-
» gantes. J'admirerai avec eux le talent
» du peintre qui fait revivre ſous ſon pin-
» ceau, les traits & les grandes actions
» de leurs ancêtres, l'habileté des ou-
» vriers, qui dans des Manufactures pré-
» cieuſes à l'Etat, font des tapiſſeries auſſi
» riches par la correction du deſſein, par
» l'art avec lequel les couleurs ſont nuan-
» cées & placées, que par la beauté &
» l'éclat des matières employées, pourvu
» qu'ils parlent avec complaiſance du pau-
» vre Cultivateur qui a ſemé & cueilli le
» chanvre ou le lin, dont eſt faite la
» toile qui reçoit les chefs-d'œuvres de la
» peinture, du Berger qui a gardé & tondu
» les brebis, de l'ouvrier qui a ſoigné les
» vers à ſoie, & qui l'un & l'autre ont
» fourni les matières premières, ſans leſ-
» quelles leurs tapiſſeries n'exiſteroient
» pas. Je les ſuivrai avec plaiſir dans leurs
» écuries, où ils ſe plaiſent à nourrir les
» chevaux les plus rares, pourvu que je
» ſçache que leurs fermiers ſont pourvus
» de chevaux moins fins, mais utiles au
» labour, & de beſtiaux propres à engraiſ-
» ſer leurs terres. C'eſt alors que je leur
» dirai avec une ſenſible ſatisfaction; ô
» vous, grands & riches, c'eſt-à-préſent
» que vous êtes véritablement heureux;
» puiſque vous jouiſſez de tant de biens &
» d'agrémens, & que vous n'oubliez pas
» les bras qui vous les procurent, que vous
» penſez à ſoulager les Cultivateurs dans
» leurs beſoins, a leur ménager le néceſ-
» ſaire de leur état. Vous ſerez encore plus
» heureux, quand vous ſongerez ſérieuſe-
» ment à en multiplier l'eſpéce. C'eſt elle
» qui donne des ſoldats pour les Armées,
» des Matelots pour les flottes, des Arti-
» ſans pour ler Manufactures, des domeſ-
» tiques pour vous ſervir. Vous pourrez en-
» trer avec confiance dans vos Châteaux,
» lorſqu'on ne pourra pas dire que le Sei-
» gneur nage dans l'opulence & regorge
» de ſuperflus, tandis que la miſere, la
» pauvreté & la privation du plus étroit
» néceſſaire, ſont l'apanage des Vaſſaux.

» Je parcourerai avec plaiſir les Maga-
» ſins des Manufacturiers, des Commercans
» en gros & même des Marchands détail-
» leurs; j'admirerai l'ordre & le bon goût
» des aſſortimens, les raretés raſſemblées
» de toutes les parties de l'univers, puiſ-
» que j'obſerverai dans les cœurs des poſ-
» ſeſſeurs de toutes ces richeſſes des ſenti-
» mens de tendreſſe & d'amitié pour le
» Cultivateur, tels qu'en doivent avoir
» des freres cadets pour un frere aîné.
» Car le Commerçant & le Cultivateur vi-
» vent des productions de la nature, mais
» elle les dépoſe preſque toutes d'abord
» dans les mains du Cultivateur, pour al-
» ler enſuite dans celles du Commerçant,
» où elles prennent une forme qui ſouvent
» augmente leur prix & leur mérite. Le
» Cultivateur & le Commerçant ſont donc
» deux eſpeces d'hommes qu'on peut re-
» garder avec vérité comme les deux me-
» res nourricieres de l'univers. Que les
» gens du tiers-état n'oublient jamais que
» la plûpart d'entr'eux ont encore leur ber-
» ceau dans les campagnes, & qu'ils peu-
» vent compter beaucoup de Cultivateurs
» au nombre de leurs parens.

» Que nous reſte-t-il donc à deſirer,
» Monſieur, pour le progrès de la Cultu-
» re & du Commerce en France? Que
» les Eccléſiaſtiques regardent comme un
» très-grand avantage de pouvoir contri-
» buer au bonheur de leurs concitoyens,
» en favoriſant autant qu'ils le peuvent
» l'Agriculture dans l'étendue des riches
» poſſeſſions qu'ils ont en France; que les
» gens titrés & les Nobles ſoient bien per-
» ſuadés qu'il eſt autant de leur intérêt
» perſonnel que de celui de la Nation d'en-
» courager l'Agriculture, & que les hom-
» mes aiſés de leurs terres ſeront autant
» de reſſources pour trouver de bons Fer-
» miers qui leur aſſureront la rentrée cer-
» taine de leurs revenus: qu'en général tous
» les habitans des villes, ſans renoncer à
» leur luxe, à leur aiſance, à leurs commo-
» dités, reconnoiſſent qu'ils en doivent
» preſque tous les moyens aux Cultiva-
» teurs.

» O vous, Capitale du Royaume, Vil-
» le ſinguliere par la réunion de tant de
» contraires, continuez à recevoir dans
» votre ſein preſque toutes les productions
» des Provinces, pourvû que vous faſſiez
» réfluer chez elles la ſubſtance néceſſaire
» au ſoutien de leurs travaux; réuniſſez

» dans vos murs le plus d'hommes riches » nationaux & étrangers qu'il ſera poſſi- » ble, pourvû que vous faſſiez toujours » multiplier dans les campagnes les Cul- » tivateurs; ils ſuffiront à tous vos be- » ſoins, s'ils ne ſont pas trop comprimés; » tenez avec eux la même conduite qu'ils » tiennent vis-à-vis de la terre notre mere » commune: ils en tirent tout ce qu'ils » peuvent, mais ils ne l'épuiſent pas; con- » tinuez à tirer des Cultivateurs les fruits » de toute eſpece qu'ils ſont en poſſeſſion » de vous fournir, mais ſi vous en deſirez » de nouveaux, procurez leur un bien » être, qui, ſans leur donner un embom- » point nuiſible, leur donne une activité » & une force capable de leur faire entre- » prendre de nouveaux travaux & eſſuyer » de nouvelles fatigues pour vous fournir » de nouveaux dons.

» C'eſt à vous, Meſdames, auxquelles le » François a l'obligation d'être la Nation la » plus polie, jettez auſſi des regards favora- » bles ſur l'Agriculture & les Cultivateurs. » Quand vous êtes dans vos terres, ſortez » quelquefois de vos Châteaux pour vous » tranſporter dans les cabanes de vos vaſſaux. » Vous y verrez des femmes auſſi robuſtes » que vous êtes aimables, partager avec » leurs maris les travaux de la campagne. » Vous y remarquerez avec plaiſir que la » force n'eſt pas le partage des ſeuls hom- » mes, que dans les campagnes votre ſexe » eſt ſouvent auſſi vigoureux que l'autre, » & n'en eſt pas plus malheureux. Vous » vous ferez certainement un plaiſir de con- » tribuer au bien-être de cette portion » précieuſe de votre ſexe qui vous eſt ſi » utile.

» Puiſſent mes vœux être exaucés plei- » nement! Puiſſiez-vous, François, con- » noître les deux véritables ſources des » richeſſes & de l'aiſance nationale, *la Cul- » ture* & *le Commerce*! Mais puiſſiez-vous » être auſſi juſtes que raiſonnables, & » ſentir l'importance de procurer au moins » le néceſſaire de la vie à des Concitoyens » cultivateurs, qui, par leurs travaux, » vous en procurent tous les agrémens! » Le meilleur des Empereurs croyoit ſa » journée perdue, quand il n'avoit pas » fait un heureux; le meilleur des Rois » penſe qu'il ſera glorieux pour lui que » ſon regne ſoit dans notre hiſtoire l'épo- » que où l'on a ceſſé de voir en France » des malheureux, quoiqu'utiles & né- » ceſſaires.

» J'ai cru, Monſieur, qu'il étoit de mon » devoir de vous faire part de mes idées » ſur le bien-être néceſſaire à l'Agriculture » & aux Cultivateurs. Je ſouhaite que vo- » tre travail ſoit auſſi utile à la Nation qu'il » doit l'être, ſi elle eſt aſſez heureuſe pour » tourner enfin ſes vûes du côté de ces deux » objets ſi importans, *la Culture* & *le Com- » merce*. Je ſouhaite pareillement que tous » les particuliers inſtruits vous faſſent part » de leurs connoiſſances, & vous mettent » à portée de rendre vos Gazettes de plus » en plus utiles. Pour moi, je les lirai » toujours. Auſſitôt que je ſerai à Paris, » je vous remettrai, ou je vous ferai remet- » tre deux louis, pour contribuer auſſi de » ma bourſe aux encouragemens que la Na- » tion ſe diſpoſe à donner aux Cultiva- » teurs.

Je ſuis, &c.

Nous eſperons que notre Anonime continuera ſa correſpondance avec nous. Il eſt beau de voir un Citoyen mettre au nombre de ſes devoirs de communiquer les vûes que le patriotiſme & l'humanité lui ſuggerent pour le bonheur de ſes compatriotes, & de ſe croire encore obligé de contribuer de ſa fortune à l'encouragement des travaux de premiere utilité. Heureuſe la Nation qui poſſéde un grand nombre de pareils hommes! Nous nous flattons que celui dont nous parlons nous procurera l'avantage de le connoître. L'eſtime qu'il nous a inſpirée pour lui nous le fait deſirer vivement.

DE ROUEN, *le 6 Février* 1764.

Importation.

De Lisbonne, par le Navire de Nicolas Berneval, 4807 cuirs ſecs en poil; 30 balles de fanons de baleine; 443 caiſſes d'oranges & de citrons; 1 barril de rouge brun; 100 pagas de figues, le reſte en vins.

Du Havre, par l'Allége de Gaumont, 10 futs d'ergot de bœuf; 32 balles & ballots de coton; 34 futs, 32 tierçons, 17 quarts 14 ſacs de caffé; 99 piéces d'huile d'olive; 1 balle de cumin: 2 barriques de fleurs de ſouffre; 3 caiſſes de ſouffre en canon; 12 caiſſes, 187 demi-caiſſes de ſavon de Marſeille; 3 caiſſes de ſuc de réglisſe; 2 ſacs d'alun; 2 balles degrained'avignon

4 tuts d'indigo ; 8 barrils de confitures, le reſte en tabac.

Par l'Allége de la Mare, 25 piéces, 16 demi-piéce d'huile d'olive ; 10 ſacs d'alun ; 6 ſacs de ſumac ; 9 caiſſes, 66 demi-caiſſes de ſavon de Marſeille ; 3 barriques, 1 balle, 2 quarts, 4 ſacs de caffé ; 22 barrils de beurre ; 1 barril de langues ſalées.

Par l'Allége de Mouton, 58 piéces, 6 demi-piéces d'huile d'olive ; 27 caiſſes, 189 demi-caiſſes de ſavon ; 3 balles d'alun ; 5 ſacs de noix de galles ; 35 balles de coton ; 100 pagas de raiſins ſecs ; 1 barril d'orpiment ; 1 barrique d'antimoine ; 12 barriques, 1 barril, 1 quart 3 ſacs de caffé.

Par l'Allége de Foſſe, 5 caiſſes, 80 tierces caiſſes, 419 demi-caiſſes, 31 tambours de ſavon ; 4 piéces & 1 cannevette d'huile d'olive ; 1 caiſſe de jaune de Naples ; 2 balles, 11 ſacs de noix de galles ; 1 barril de terre jaune ; 1 balle de coton filé ; 2 caiſſes de divers fruits ſecs ; 23 caiſſes de ſuc de réglisſe ; 3 caiſſes de ſouffre ; 16 ſacs d'alun ; 3 balles de graine jaune ; 1 caiſſe de fleurs d'orange ; 2 futailles de garance ; 9 barriques, 20 quarts & 53 ſacs de caffé.

Par l'Allége de Bandouin, 47 balles de laine ; 1 balle & 10 ballots de coton ; le reſte en planches de ſapin.

Par l'Allége de Serain, 83 balles de laine ; 6 ſacs d'agnelins, 1 grenier de charbon de terre.

Par l'Allége de Thierri, 134 balles de laine ; 30 demies d° de ſavon de Marſeille ; 1 grenier de planches de ſapin.

Par l'Allége de Bardet, 1 grenier de charbon de terre.

Par l'Allége de Feſſard, 11 caiſſes, 106 demi-caiſſes de ſavon de Marſeille ; 81 piéces, & 7 demi-piéces d'huile d'olive ; 11 balles de coton en laine ; 8 barriques de rocou ; 2 quarts d'indigo.

Par l'Allége de Poulain, 64 piéces, 7 demi-piéces d'huile d'olive ; 22 caiſſes, 47 demi-caiſſes de ſavon de Marſeille ; 4 barriques de fleur de ſouffre ; 15 balles de coton ; 1 balle d'alun ; 1 barrique d'euphorbe ; 3 balles de bouchons de liége ; 2 quarts d'indigo.

Par l'Allége de Dorion, 267 balles de laine ; 1 futaille, 8 blocs d'étain ; 96 ſaumons de plomb ; 1 caiſſe de cornes à lanterne ; 4 barrils, 5 quarts 2 ancres d'indigo ; 11 ſacs de caffé ; 1 caiſſe d'eau de fleur d'orange.

Par l'Allége de Belloncle, 1 caiſſe de pâte de cacao ; 111 balles & 8 ballots de laine ; 1 paquet, 1 caiſſe de chocolat ; 6 piéces d'huile d'olive ; 2 caiſſes d'eau de fleur d'orange ; 1 caiſſe, 8 ſacs de caffé ; 2 caiſſes de ſavon de Marſeille ; 2 tiercons, 7 quarts, 3 ſurons d'indigo ; 1 ſac d'agnelins ; 3 caiſſes de liqueurs ; 6 quarts de ſucre terré, le reſte en vin.

D'Honfleur, par les Alléges de Pierre & Jean Durand, morue de Terre-Neuve.

Le Navire *les deux Sœurs*, du port de 90 tonneaux, Cap. Gerit Johannes, eſt en charge pour le Sund, rade de Copenhague & de S. Peterſbourg.

Le Navire l'*Apollon*, de Rouen, du port de 100 tonneaux ou environ, armé de 4 canons, 2 pierriers & autres menues armes à proportion, ayant 8 hommes d'équipage, Cap. Pierre Marais, eſt en charge au Port de Rouen pour Liſbonne, & partira dans le courant de Mars prochain. Ceux qui auront des marchandiſes à y faire charger ou qui deſireront y paſſer, s'adreſſeront à Meſſieurs Bourniſien, Négociants ; au Capitaine en ſon bord ; ou au ſieur Le Boulanger fils, ſon Courtier.

Réſumé des principaux Articles d'Importation & d'Exportation enrégiſtrés à la Douane de Londres du 26 au 31 Janvier 1764.

Exporté, 4 mille 400 quarters de froment, 100 de farine, 100 d'orge, 160 quintaux de biſcuit pour l'Eſpagne & le Portugal ; 2 mille 100 quintaux de ſucre rafiné pour diverſes places ; 495 mille 2 ℔ de tabac pour la France, l'Eſpagne & l'Allemagne ; 45 mille onces d'argent monnoyé pour les Indes Orientales ; 900 d° pour Jerzey ; 3 mille aunes de toile à voile pour la Nouvelle Angleterre ; 2 mille 690 peaux de martre pour l'Allemagne.

Importé, 5600 ℔ de moire ; 3 mille ℔ de poil de chevre de la Méditéranée ; 4 mille 448 gallons d'eau-de-vie ; 2 mille 900 ℔ d'indigo de Dunkerque ; 5 mille 194 quintaux de ſucre, 1694 gallons de rum d'Amérique ; 703 milliers de tabac de la Virginie & de Maryland ; 45 milliers de cendres gravelées de Hambourg ; 5 milliers de ſaſſe pareille de la baye de

Honduras; 3 mille 518 peaux de caſtor, 2 mille 19 de daim, 420 de fouines, 409 de martre de Quebec.

Prix des grains à Londres, du 28 Janvier 1764.

Froment, 27 à 33 ſ ſterlings. Orge, 16 à 21. Seigle, 20 à 21. Avoine, 12 à 16. Drêche griſe, 28 à 30. Blanche, 29 à 33 le quarter.

Pois, 17 à 19 Chiches, 16 à 18. Féves, 16 à 21 ſ 6 d. Veſces, 28 à 31. Chenevi d'Yorck ⅓, 20. D'Occident, 25 quarter.

Farine de fine fleur, 28 ſ le ſac. Seconde ſorte, 26 ſ, troiſiéme ſorte, 24 ſ.

Navette, 20 ℔ 10 ſ le laſt.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 15 Février 1764.*

	℔	ſ	d		℔	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔	14	10				
Pluſieurs ont vendu,	11			à	13	10
Seigle,		6		à	7	
Orge,		6		à	7	
Avoine	12			à	15	15
Lentilles,	15			à	40	
Pois blancs,	15			à	16	
Haricots,	15	10		à	27	
Ronds	15	10		à	16	
Pois gris	10			à	10	10
Pois verds,	11			à	38	
Feverolles	9			à	10	
Veſce	10	10		à	13	
Féves ſuiſſes	15			à	17	
Navette	30			à	31	
Chenevis	12	10		à	13	
Sarraſin		6		à	7	
Millet	18			à	20	
Senevé						
Lin,	25					
Sainfoin		8				
Farine blutée, *le boiſſeau*,	22	ſ	6	à		29
Rémoulage	12	ſ	6	à		31

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 13 Février au 15.*

Froment, *le ſeptier*,	14 ℔ 10		
Pluſieurs ont vendu			
Orge.			
Veſce			
Avoine en ſacs.	15		
Avoine en *banne*,	13	à	13 10
Farine blutée,			

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 15 Février 1764.*

Changes.

Amſterdam	55	¼	
Londres.	30	1/16	
Hambourg	180	¾	
Madrid	15	4	6
Cadix.	15	3	6
Livourne	96	¼	
Lyon, Roys ⅛ à ½			

Effets publics.

Actions des Fermes	1017	½
Colonies, 1759	14	½
Amortiſſ.		
3e Loterie		
9e. tir.		
2 ſ p℔.		
Emprunt, 50 millions	17	
Annuités	435	
Coupons	87	
Epoques, 3e.	8	
Colonies 1758,	3	

Compagnie des Indes.

Actions	
Emprunt.	
Promeſſes.	12

Quatrieme Loterie des Epoques.

4,	9
7 à 12.	14½

Contrats.

Bretagne	
Cuirs à 3 pour ⅌	
4 P ⅌	
3 P ⅌ 5	51 récep. Juil.

Etiage de la Riviere de Seine.

La riviere étoit le 12 Février 1764, à 18 pieds 6 pouces; le 13, à 17; le 14, à 15.. 6; le 15, à 14; le 16 à 12..3 au-deſſus des plus baſſes eaux.

Prix du foin & de la paille, à Paris le 14 Février 1764.

Le foin s'eſt vendu à la Porte S. Michel, 36 à 42 ℔ le cent. La paille a été vendue à la Porte S. Martin, 13 à 14 ℔ le cent.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 7 Février.

DU HAVRE, *le* 23 *Janvier* 1764.

EXTRAIT *d'une Lettre de la Martinique, du* 4 *Novembre* 1763.

» LE 27 Août dernier il y a eu un coup » de vent des plus violens au travers de la » Vermude, ce qui a occasionné la relâ- » che de deux Navires Provençaux partis » de Saint Domingue; il est à souhaiter » qu'il ne s'en soit point trouvé d'autres » dans ces parages. Voici les noms des deux » qui sont relâchés, ceux des Capitaines, » la date & le lieu de leur départ.

» *La Notre-Dame de Bonne Rencontre*, » Cap. Jeard, parti du Cap le 10 Août, » est arrivé ici démâté de son grand mât, du » petit mât de hune & du mât d'artimon, » & son gouvernail emporté.

» *Le Triton*, Cap. Paris, parti des Cayes » S. Louis le 6 Août; tous ses mâts & son » gouvernail ont été emportés, la mâtu- » re en tombant lui a écrasé tout le vibord » de bas bord, & il est arrivé ici la pom- » pe à la main.

EXTRAIT *d'une Lettre d'Alicante, le* 31 *Décembre* 1763.

» Il ne reste plus gueres de bonnes » soudes, que l'on a payées plus cher au » commencement qu'à la fin, alors on les » poussa jusqu'à 47 ½ reaux le *quintal*, & » en dernier lieu on les a achetées de 42 » à 44 la bonne; les anis roulent vers » 12 ½ reaux, les amandes vers 27 à 28 » reaux, l'huile d'olive, vers 17 à 18 » reaux, avec apparence de diminution.

Le Navire Danois *la Jonge Dael*, du port de 180 tonneaux, armé de 8 canons, 10 hommes d'équipage, Cap. Cornelis Gerrit, de Copenhague, est en charge pour aller en droiture à Hambourg. Ceux qui voudront y charger des marchandises à fret, s'adresseront au Havre, *à Messieurs Begouen, de Meaux & Compagnie.*

La Vente du quart d'intérêt au Navire l'Elisabeth, s'est faite le 23 de ce mois, ainsi on avoit trompé l'Auteur de la Gazette lorsqu'on lui avoit fait annoncer qu'elle étoit remise au 20 Mars prochain.

DE DUBLIN, *le* 10 *Janvier* 1764.

Extrait d'une Lettre de la Caroline reçue par la voie de Liverpool.

Quoique, suivant les apparences, nous ne dussions nous attendre dans le mois de Juillet dernier qu'à la moitié d'une recolte ordinaire, cependant les pluies qui vinrent à propos nous procurerent une recolte des plus abondantes qu'on n'ait jamais vue, & qui a excédé celle de l'année passée qui employa 263 Vaisseaux du port de 150 à 300 tonneaux; notre indigo se soutint à un assez bon prix l'année passée, ce qui a été un moyen d'encouragement pour la culture de cette plante; je suis fâché que nous n'osions plus la pousser au point où elle a été portée dans l'année 1759. Nous en exportâmes dans cette année en Angleterre près de 800000 ℔, mais la perte que nous y fimes par la faute des teinturiers, qui préferent celui d'Espagne & de France, nous en a découragé. Dans l'année 1760 on n'en recueillit plus que 500000 ℔; & depuis ce tems, la quantité qu'on en importe en Angleterre n'a pas excédé 300000 ℔. Nous sommes bien aises d'apprendre que le Parlement ait continué la gratification qu'il nous a accordée sans laquelle cette branche de Commerce seroit anéantie en peu d'années. Il est de l'avantage

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France